

passer par l'accueil d'une cause de l'autre. C'est par celle-ci qu'un sujet comme « ouvrier » ou « prolétaire » se sépare de l'identité d'un groupe social en lutte d'intérêts avec tel ou tel autre groupe et devient une figure de citoyen. L'oubli de l'Algérie, c'est alors l'oubli d'une de ces fractures par lesquelles les identités sociales se fissurent et donnent lieu à des subjectivations politiques. Il est difficile de faire de la politique « avec » la guerre. Mais il est difficile d'en faire en général. Et ces situations limites où la politique, la guerre et la morale mettent en aporie la question de l'autre sont aussi des situations essentielles pour penser la fragilité de la politique.

TROISIÈME PARTIE

DIX THÈSES
SUR LA POLITIQUE

nomique, microcosme de la grande circulation et de l'échange incessant des droits et des capacités, des biens marchands et du Bien commun. C'est aussi ce qui est la conséquence ou le complément de l'utopie consensuelle : le point de rupture où la petite machine économique-juridique prend la figure de l'exclu, de celui que la perte des biens met en perte d'« identité » et en déshérence du « lien social ». C'est la requête identitaire, négatrice d'une citoyenneté d'inclusion de l'autre, et ce, sous sa double forme : la forme communautaire d'affirmation des seuls droits du Même et la forme religieuse de soumission à la seule loi de l'Autre. C'est encore le complément dérisoire des communautarismes et des intégrismes : cet « universalisme » qui identifie totalement la citoyenneté à la juridicité étatique et perd rarement l'occasion d'associer aux principes de la laïcité les frissons discrets du racisme et à la défense du droit des peuples la fièvre des guerres de conquête. C'est enfin l'« humanitaire » comme cause d'une humanité nue, défense de droits de l'homme strictement identifiés aux droits de la victime, aux droits de ceux qui n'ont pas les moyens de faire valoir leurs droits, d'en faire l'argument d'une politique : en bref, une « cause de l'autre » ramenée de la politique à la morale, entièrement résorbée en devoir envers ceux qui

souffrent et venant finalement accompagner les polices géostratégiques des grandes puissances⁶.

On ne peut ainsi penser le passé franco-algérien en simples termes de répartition des profits et des pertes. La dissymétrie propre à la question algérienne a eu des effets immédiats contradictoires. Mais la dissymétrie n'est pas seulement une affaire de tâche manquée. Elle est inhérente au nœud de la logique guerrière et de la logique politique propre à la décolonisation. Il n'y a pas de cause de l'autre dans la guerre. Il n'y en a que dans la politique et elle y fonctionne comme identification impossible. Mais aussi l'oubli même de cette contradiction, nommée « guerre d'Algérie », est oublié de l'altérité intérieure, de la différence de la citoyenneté à elle-même qui est propre à la politique. L'on sait comment, en France, l'oublié fait retour sous la forme du « problème immigré » et des déchaînements nouveaux du racisme. J'ai écrit, comme d'autres, que « l'immigré », qui est la cible de ces déchaînements, était l'ouvrier immigré d'hier, qui avait perdu son autre nom, son nom d'ouvrier ou de prolétaire et se trouvait ainsi ramené à la simple identité de l'autre, inassimilable et menaçant. Il faut, je crois, compléter cette analyse. Ce qui rendait opérante cette identité politique d'« ouvrier » ou de « prolétaire », c'était la disjonction entre subjectivité politique et groupe social. Or cette disjonction